Tentative de meurtre sur une jeune fille. — Une scère sangiante qui aurait pu avoir les plus graves conséquences e'est déroulée, mercredi matin, au numéro 107 de la rue des Poutrains. La habitent, en logement, un sieur Alphones Jourdain, mannelier, âgé de 22 ans, originaire de la Belgique, et une jeune fille de 18 ans, nommée Marie Hus. Les jeunes gens avaient eu autrefois des rapports d'intimité, mais la discorde s'était mise entre eux et Alphones Jourdain en avait conçu un vil cha grin en même temps qu'une violente jalousie. Mercreti matini i réclamait à son ancienne amie les cadeaux qu'il lui avait faits : celle-cel s'étant reduxe à la rendre. Alphones-Jourdain, devenu furieux, as jeta sur la jeune fille et lui porta un couy de couteau à la nuque, la malheureuse saisit l'arme et se coupa à la main droite. Heureussement ses crus furent Tentative de meurtre au une jeur lie. — Une score Sangtante qui avraît pu av

Un joune incorrigible.—Co petit garnement, Edouard Vanmulien, n'a que 8 ans. Sa mère, qui est piqurière et habite Ronbaix, a déclaré qu'il avait de jà commis de nombreux vols; et qu'il avait pour toutes choese les plus mauvais instincts. Un jour, une voisine l'avait faissé un modised sent avec sa petite fille; quand elle reviut elle trouva la pauvre petite sans connaissance et toute couverte de sang; je jeune drôle fui avait fait, avec uu ratinoment d'incroyable ferocité, les blessures les plus graves; et l'enfant fut plusieurs jours en danger de mort Il arrivs plusieurs fois qu'avoyé en combinission, il conservait, l'argent et ne rentrait qu'après deux ou trois jours.

iours.
Enfin, dans l'espoir de le corriger, on l'avait placé ches
M. Titeka, rue Belhaye, n° 21, à Tourcoing, Celui-ci en restrant dimanche seir, avait déposé une senime de 8 fr. dont une pièce de 5 fr. dans une commode fermée à iolf, et avait mis la clef à « sa place ». Le lendemain, la pièce de 5 fr. avait dispara et rien n'avait été dérangé

pièce de 5 fr. avait dispara et rien n'avait été dérangé dans le meuble.

Les soupçons se portétent aussitôt sur Vanmullen qui avait quitle la maison et qui ne revint que fort tard. On le conduisit au cabinet de M. Lenoble, commissaire du de arroadissement et il avous asna édourt que c'éjait blen lui qui avait ouvert la commode ; qu'il savait où on mettait la clef et qu'il avait pris a plus grosse des quatre pièces, pour altr. à la féle du Centenaire. Mais ir refusa obstingment de répondre à d'autres questions qu'on lui posa.

qu'on lui posa.

qu'on le de la garde consenti à le garder encore queiques jours el, vu son jeune âge, il a été laissé en liberte provisoire.

Mouveaux. — Aujourd'hui jendi, à 9 heures du soir, le Conseit munăcipial tlendra sa dermière séance de la session ordinaire de mai. — Destruction des petits oiseaux. — Mardi après-midi, les gendartmes Dehaweught et Caby, ont dressé procès verbai à la charge du jeune Alfred Ségard, âgé de 14 aus ma application de la 10i du 3 ria: 1854 et de l'arrêté préfectoral du à janvier 1894, qui avait pris des moineaux au pège.

sea application de la loi du 3 mai 4885 et de l'arretie préfectoral du à janvier 1898, qui avait pris des motineaux au piège.

— Foi de deux problains. — Mercredi à 10 heures du malia, les deux gardes champètres de Mouveaux passant an pavé de Honbeix à l'endroit dit 1 Paradis vitent un individu sortir de la cour de l'estaminet Durant avec deux superbes poulains. Les allures de cet homme leur ayant para suspectes, les gardes l'interrogèrent, ses réponses embarrassèes confirmirent les gardes dans l'inée qu'ils devaient avoir affaire à un voleur et ils l'arretèrent. On vius teur apprendre peu après qu'un autre homme se tensit caché à 40 metres de l'auberge, ils se rendirent assettié à l'endroit indique; l'individu leur opposa sa plus vive résistance et leuia par plusieurs fois de se san vive resistance et leuia par plusieurs fois de se san vive resistance et leuia par plusieurs fois de se san vive nouve de l'en poulains deux. Détes superbes de 3 ann qui se respecte de la companisseur a valont au moine i motir renacis l'un ont été aussès en four-pas encore travalités qu'un autre de la sassés en four-pas encore travalités qu'un autre de la sassés en four-pas encore travalités qu'un autre de la sassés en four-pas encore travalités qu'un autre du san de la sancé de la sancé de la comment de les poulains appartenacent à Mouta-Leux; il prétend que les poulains appartenacent à Mouta-Leux; il que de de la courant de la lite d'hier, mercredi.

Blaco Beas. — Les membres de la société chorale le fuse des Traquilleurs, du Blanc-Seau, sout priés de se rouver jeuid 24 courant, à 8 heures 132 du soir, set trande-Place de Tourcoins, pour assister au concert d'été oute absence nou motivée sera passible d'une amende nivant l'article du règlement concernant les concerts.

Masslice. - Un accident de voiture. - Un jeune homme de Roncq, Jules Vandemortel, a eu, bier, au hameau de la Vignette, à Linsselles, la cuisse et le bras ganches pris sous l'ane des rouse d'un camion chargé de chaux, qu'il conduisait à destination de Bousbecque. M. le docteur Galissot donne ses soins au blesé d'out l'état est peu grave, le praiticien n'ayaut constaté aucune fracture.

Meaville. — Importante prise de poivre en grains. nas la nuit de mardi à mercredi, le lieutenant des dor sp. M. Edonard i amaire et le martin des dors Dans la nult de mardi à meforedi, le lieutenant des dounaes, M. Edonard Lemaire et le préposé françois Guenezon, de la brigade mobile de Tourvoing, postés un chemin du Moulin, territoire de Neuville, rirent venir dans
leur direction deux individus qui, en les apercevant, laisérent tomber les deux balloiz dont lis étalent chargéset prirent la fuite. Après une longue poursuite à travers
champs, l'un des deux fut appréhendé. Il déclara se nommer Jean-Baptiste Morel, agé de 20 ans, rattacheur, né àTourcoing, demeurant à Roubaix, rue Wagram, cour
Coupil. L'auter résest à séchapper.
Les deux charges de poivre en grains pesaient 76 kilog,
valeur 308 francs.

LA BATAILLE DE TOURCOING

DU 18 MAI 1794 prononcée à la Société de Géographie 48 mai 1894, par M. A. Merchier, profess Lycée de Lille, chargé des cours prépu

LILLE

dans une réanion d'électeurs républicains tenue mardi-dans le canlon Centre, la candidature à l'élection au Conseil d'arrondissement qui doit avoir lieu le 3 juin a été offerte à M. Brackers d'Hugo, qui l'a acceptée. >

Bourse timbre. — Lins de Russie. — La situat hangé depuis la semaine derniere; les affaires rest Etoupes de pegnage. — Les cours manquent de is transactions sont pur importantes. Pils. — Affaires calines; prix sans variation. Pils de jute. — Continuation d'une bonne deman

F. Marché aux hiée de Lifte du 23 mai 4894. (Cours commer-cial). — On cote les bife 45 francs les 80 kilos. Les farses en haulangerie sont offertes de 26 à 27 francs. La boniangerie n'achéte ries.

TRIBUNAUX

Tribund correctioned de Lille. — Audience du urcredi 23 mai. — Paccès Docray. — I. Un procès-erbal avait des dresse par l'administration de l'octroi de cabaix contre Ms. Pelit père et fils négociants en char-ons à Ronale.

La guestion hes froffoins soulevée per M. Briel, pro-priétaire à Roubaix devast la Tribanai correctional, comme juridiction d'appel de simple police, n'est pas résolus à l'audience de mercredi. La détritoir ne sera sans doute rendue que la semaine prochaille.

PROCES DE PRESSE FAIT PARM. HELYNCK AM. H. DESCHAMPS

PROCES DE PRESSE

FAIT PAR M. HELYNCK A M. H. DESCHAMPS

Avant le procès

La Roubaisien avail, il y a cinq on six mois, consacré plusieures articles aux raisons et circonstances qui avaient entralto à formeture de la crèche des enfaults fondée par Mme veuve Constantin Descat, de Janvier, il avail e expliqué que, renveugnements pris, si celle mesure avant été arrêtée par Jambinistration municipale de Roubaix c'est que l'un de ses amis politiques 38. Hélynck, marchand de lait s'était vu retirer par Mme Descat, la fourniture du lait ; lequel lait, ajoutait l'auteux de l'article, davait été trouvé de qualité inférieires.

La question avait tié reprise dans des numéros subséquents avait de fronce de qualité inférieires.

La question avait tié reprise dans des numéros subséquents aux la même forme, et un pen plus lard, dans un article non signe du méme journai, on éctatoit en indignation contre les agissements de la municipalité qui avait fermé la crèche à cause du lait froiste d'un ripour avait fermé la crèche à cause du lait froiste d'un ripour avait fermé la crèche à cause du lait froiste d'un ripour avait fermé la crèche à cause du lait froiste d'un ripour avait fermé la crèche à cause du lait froiste d'un des derniers pours du mois d'avril que M. Henri Deschamps avait été assigné en diffamation et comme gérant, et comme signalaire de l'article, par M. Hélinck, qui, dans son exploit, demandait deux nulle francs de dommages-intérêts, l'insertion du jugement à intervenir et en outre à cinq insertions dans d'autres journaux à son choix.

Deux fois déjà l'affaire avait été reuvoyée la continuation de l'intére de l'un ripour d'intére de l'intére de l'intér

ipprenant aux onfants à chanter des chausons révolttionnaires.

On devine dès lors le système de défense : après avoir
établi, en fait, par des documents émanant de Mune Bescat,
que c'est après une sérieuse enquête que M. Beschamps
aux les faits et gestes de M. Highieu.

Les faits et gestes de M. Highieu.

Soutiendra que étant donné le ton habituel de la poiéinique à Roubaix, même avec les expressions employées
son clent n'a pas outre passé son drot, qu'en tous cas il y avait it à une espèce d'intérêt public, l'intérêt des enlants qu'il a eu cœur de sauvegarder en découvrant la
verité.

L'andience
C'est vers trois heures que l'affaire Hélynck c
Deschamps arrive à son tour de rôle.
La loi nous interdit de rendre compte des débats.
Après que M' Werquin eut lu et développé ses cosions, M' Dubron présente la défense de M. Henri
champs.

sious, M. Dupron presente la universa de Champs.
M. Bousquel de Florian, substitut, prendégalement la paroie et le Tribunal qui est composé de M. Martin, présideut, et MM. Reigert et Dufresne, assessents, met la cause en délibrée pour rendre son jugement la semaine prochaîne probablement.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 23 mai. Présidence de M. le conseiller Bosquet Ministère public: M. l'avocat-général de Savignon 2e affaire. — Faux et banqueroute simple à Canteleu-Lambersart Demeyer est acquillé, après une brillante plaidoirie de Devimeux.

Audience du jeudi 24 mai
Présidence de M. le Conseiller Bosquer
Ministère public: M. Schuler, substitut du Procureur
général
tre affaire. — Avortement
Les accusés sont: Elodie-Narie-Louise Blavoost, agée
de 22 ans, servante, en dernier lieu à Lille; et CélineMarle Quiriny, veuve Spingler, âgée de 43 ans, acconcheuse à Molenbeeck-Saint-Jean (Bruxelles.)

Concerts et Spectacles

Hippodrome Roubaisien
GRAND TREATRE DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quar DUPUIS

et la Troupe des VARIÉTÉS, de Paris TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR

Location ouverte chez M. Jubé-Hertog,

CORRESPONDANCE

Les articles publies dans cette partie du journal n'enga gent ne l'openion ne la responsabilité de la rédaction.

de sa société précents à la réunion du vendredi précedant es courses.

Ce fait est affirmé de la façon la plus formelle par le président, le vice-président et le secrétaire du « Sport Vétocipédique Rouparsen, » société de M. Leseroa. Entre celte triple affirmation et celle de M. Liseron, le public jugers, s'il s'intéresse quelque peu à la question; le jury ne croit pas devoir rien y sjouter, syant domé toutes les explications qui le concernaient dans sa première réponse.

Dans l'espoir qu'on ne voudra pas abuser davantage de voa colonnes pour éterniser une question d'aussi maigre intérêt, nons iétérons à M. Liseron l'avis déjà denade que nous sommes entièrement à sa disposition et nons soms présentous. M. le Directeur, nos sinceres remerciements sons présentous. M. le Directeur, nos sinceres remerciements sons revent bienveillante hospitalité.

Le jury des Courses Vétocipediques des 14 mai.

Les agents de police, les léléphones et les bicyclettes Roubaix, 27 mai.

werbal avait 646 dresse par l'administration over la contre 146. Poilt père et ils négociants en charbons à Rochaix contre 146. Peilt père et ils négociants en charbons à Rochaix.

Ainsi que mons l'avers déjà expliqué, ou reprochait à la maison Petit de voir écolare comme deslinés à l'entre pôt des charbons cavopts directions la richaix de la sociale sans citer chacun des membres de la sociale personnellement.

Les Ville avait lance dur assignation contre la maison Petit sons la îlrent sons la îl

Avec le même nombre d'agents employés la nuit : uellement, ou pourrait visiter la ville sans bruit, da ous les sens, quelque fois de plus, ce qui serait un bre Agrées, Nonsteur, més salutations sinceras: 11. B.

PETITE CORRESPONDANCE Vec C. L. — 4. Donnez-nous la date de décès de vou insi que son état-civil. 3. Présentez-vous devant le aix pour vos enfants mineurs ou passez à la matrie et naturalisations) munie de niéces. C. J. H. 3. - A Lille, chez M. L. Quarre, libraire, Gran *Place, n° 64.

0, B. C. 344 à Croix. — t' Ce jeune homme serait ast ervice militaire en Belgique. B' Il aurait à aviser de lence réguliere en Brance, le bouramestre de la comme en control de la comme en co

Pélerinage à Montmartre et à Argenteuil

On nous prie d'insérer la nole suivante :
« Les catholiques du Nord qui se disposent à se rend
u pélerinage des 9, 40 et 41 uin, seront reçus avec f
eur par M. le chanoine doyen d'Argenteul, et ils auro
e boubeur d'assister à une messe solemelle céture
toutificalement par son Entidence le cardinal Boure

rendent aupres de cette précleuse relique, la plus linsigne qui existe.

» Le diocèse de Cambrui enverra également beaucoup de pélerins, sous la présidence de M. le vicaire général Carlier. On prie instamment ceux qui n'attacient pas en manche 27 mal, chez M. les correspondants indiquiés dans les afficies apposées à l'intérieur des égitses, ou de s'adresser d'rectement chez M. le curé de Wasquelial ».

Sentier Montagne. Hermance Callewaert, 7 meis rue fann-lari. Henri Tecquent, rue Motte. Pierre Dupret, 4 mas tisseiand, Sentier de Neuvile. Du F7. Tutte Bosse. 49 mas ans profession, rue de fand. — He Vandoorm. 53 ans lessi-veuse, Hôpital civil. — Stephanie Delescluse, 43 ans xons pro-fession, rue Pists. — Eugenie Lebeau, 97 ans rue du Tilleul. — Beorgina Recke, 56 ans couturière, Brun-Pain.

BELGIQUE

Cour d'assises de la Flandre Occidentale

TENTATIVE D'ASSASSINAT D'UN BRACONNIER

sur un garde-champêtre, à Herseaux

Audience du mercredi 23 avril 1894 C'est hier mercredi qu'a comparu devant la Cour d'a sisce de Bruges Jules Bourgeois, l'auteur présumé la tenlative d'assassinat commise, en octobre dernier, Herseaux, sur le garde-champètre de cette commune.

Herseaux, sur le garde-champetre de cette commune.

L'audience est ouverle à dix heures précises, sous l'
présidence de M. de Cock, conseiller à la Cour d'appel di
Sand, ayast pour assesseurs MM. Waelbrouck et Frasyr
Le sur Tribunal civil de Brages.

Le siègre du ministère public est occupé par M. de Ker
ckhove, procureur du Roi. M' Hector Mullie, du barreat
de Courtrai, est assis au banc de la défense.

A la demande de l'accusé, les débats out lieu en langu
lamande.

A proposa des courses vélocipes.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

L'accusé, qui est agé d'une trentaine d'années, déclare te nommer Jules Bourgois, né à Deule (Beigque), et par interes apsclument de Laile moyenne, et les nommer Jules Bourgois, né à Deule (Beigque), et par interes qui suivant lui met in à l'incident.

En bien, tout en regrettant très vivement de prolonger le Directeur du Journal de Laile moyenne, et les nommer Jules Bourgois, né à Deule (Beigque), et par intere qui suivant lui met in à l'incident.

En bient de gale
Le polémique qui nous a paru dès le premier abord devant étre sans intérét pour le publié, sous devons à la dernière lettre qui suivant lui met in à l'incident.

En bient de gale
Le polémique qui nous a paru dès le premier abord durs profession de la littre qui suivant lui met in à l'incident.

En bient de gale
Le professeur le

encé de Lille, fut formellement acousé et transféié à Cour-les trai, L'actisé a déjà sub: pinsieurs condamnations. Sa icv-réputation est délestable;

Impassible.

M. le Président le questionne sur chacun des faits qui uiu sont imputés. Bourgois persiste dans ses dénégations.

R. — La prauve, dit-li, que le suis nnocent, c'est que, le lour du crime, jé me l'Évarsis à Roubeix.

M. le Président. Vous n'y étés vetit qu'après le crime.

Avez-vous pas habité Croix ? — L'accidé. Si, monsieur le président, depuis le 21 novembre.

M. le Président, Vous vous y étes fait inscrire sous le laux nom de Vandenboegarde? — L'accusé. C'est faux.

Audition des témples.

Le premier técnois entendu est M. Hector Dehaene, jugo d'instruction à Courtrai,
M. le juge d'instruction prête serment et prend place à que table sur inquelle if étale les pians des lieux, dont copie est remise MM. les jurés.

Après des come connaissance des résultats de son Après des come connaissance des résultats de son Après des come connaissance des résultats de son après de la commanda de la commanda

voir, il n'hésite pas à le reconnalité à sa l'able et à ses vétements.

voir, il n'hésite pas à le reconnalité à sa l'able et à ses vétements.

L'amps, 'mi a été arrêté puis mis en libérié, m'a déclaré qu'il est l'auteur crime.

En réalité, Lamps a étt avoir rése en être l'auteur: l'accusé ne l'ignore pas.

L'hussier, à ce moment, défait le paquet contenant les pièces à conviction; ce sont les vétements que l'accusé priets et conviction; ce sont les vétements que l'accusé priets de chasse.

M. le docteur Peel, médecin-légiste, à Courtrai, à été chargé du rapport médico-légal. D'après lui, les biessures du garde pouvaient être mortelles.

M. le docteur Emile Mahineu, nédecin à Herseaux, dé clare que, le 23 octobre, à 5 heures 1/2 du soir, il a été appelsé donner ses soins au garde verercke, qu'il à frouvé étendu, sans mouvements an onlieur d'uc champ, james l'auteuté an grant de la champ la contrait quiuse ou dix-sept. Les coups de feu avaient eté lires à 20 mètres à peine; ils n'out produit aucene léties à 20 mètres à peine; ils n'out produit aucene léties par se, unies its auraient pu provoquer la lesion d'une artère, et causer ainsi la mort du garde.

C'est M. le docteur Mahieu qui a enlevé les plombe des jambes deviercke; ces piombs sont de diverses espèces; les plus gros (des plombs de diverye diatein les plus nombreux.

La boile les contenant est passée sous les yeux de MM.

La boite les contenant est passée sous les yeux de MM.

des jambes deverecke; ces piombs sont de diverses espienombreux.

La boile les contenant est passée sous les yeux de MM.
les jurés.

La boile les contenant est passée sous les yeux de MM.
les jurés.

Le garde Verecke est appelé. Il est en uniforme et a'avance, peniblement, en tralnant ia jambe. Il raconte les schee
du 33 octobre, declare n'avoir pas vul a figure du braconnier, mais a thesiterait pas à le reconnaître à ses vétements et à son chapeau mascolt.

M. le Président. Connaissier-vons President.

M. le Président. Connaissier-vons President.

M. le Président de l'accompanne de l'accomp

descendant d'un train en marche, à peu de distance de la gara de Neale.

Le malbeureux, qui avait été fransporté aussitét à L'hôpital Saint-Georges, y est mort mercredi matin des suites de ses biessures.

— Arrestation d'un forain. — M. Vanden Bossche, commissaire de police, a procedé hier à l'arrestation d'un forain, Staniales Meuridou, qui s'était installé avec son cirque à Halluin.

Cet Individa s'était sonstrait à une peine de deux mois de prison et cent francs d'amende, prononcée contre lui par le tribuned de Courtrai le à février 1893, pour infrac-tion à la loi de 1893, défendant d'employer des enfants mineurs dans les établissements forains. Neuridon à été transféré à la prison de Courtrai.

Reliechem (Tombrouck). — Un incendic. — Une

traissere a la prison de Contral.

Rolleghem (Tombrouch). — Un încendie. — Une meule de bié appartenant à un fermier, du nom d : Coussement et située dans son jardin a été : nercredi à deux benres damatin la prole des flammes, malgré les prompls secours apportés par les gens du voisinage. L'incendie est dû à la malveillance. Les pertes s'élèvent à un miller de francs. Il y a assurance.

jel est celui de fi. Beerneer, reprinte de l'agriculture meurre et margarine. — Le ministre de l'agriculture en belgique a annoncé, mardi, à la Chimerte, qu'il se proposait d'alterdire d'une façon aboue le verbe, dans un timme magasin, du beurre et de la margarine. C'ext le seul morfet de mettre din aux fraudes, car si. de fruyn a établi que l'obligation de colorer la margarine n'attendrait pas le but.

11. narait certain que le baron

ques jours plus tard, il écrivait à uil de ses sous-

On Acrel en suite l'ordre du jour.

On Acrel en suite l'ordre du jour.

On Demandes de concessions de sépulture. — N. Dupontine, routes à slouscrous, sollicite un terrain d'une saperficie de quatre mêtres cinquate pour l'inhumation des nambrée de sa famille. Le Couseit d'onne un avis favorable à cette férmande de inéune qu'à celles de NM. Jules Coulons Andries, intershend de vins : Jules Dupire, ue-gociant ; Leclercq-Wille, négociants-aubergistes.

Il est accordé à N. Coulon hult mêtres carrés, à M. Dupire six mêtres carrés et aux enfaute solvere trois mètres carrés.

"Il est accordé à M. Coulon huft mètres carrès, à M. Dupire six mètres carrès et aux enfauts feoiereq trois meitres carrés.

2. Fization du prix de la journée d'entretien à l'hospice civit. — M. le Président expose à l'assemblée qu'en conformité de la loi, un arrêté royal fixe chaque année le prix de journée d'entretien dans les hospices et hôpitaux du royaume.

Il rappelle qu'on 1892, le Conseil communal avait fixe op prix de journée à i fr. 50 par pensiemaire et que la dépulation permanente avait objecté par errour que ce prix d'entretien n'élait pasen concordance avec le nombre des pessionnaires admis à l'happice.

L'Assemblée maintient le prix d'entretien qu'elle avait précèdemment voté d'accord avec la Commission administrative des hospices.

3. Pension de M. Siermout, ex-instituteur à Mouscron. — M. le Bourgmestre fait part au Conseil que M. Surmout, ex-instituteur communal; a adresse une requête an gouvernement de la province afin de faire valoir ses droits à la retraits et obtenir une pension ad ho. M. le gouvernement a transmis cette demande à l'administration communals pour être sonnisse au Conseil. Celui-ci en reconnait le ben fondé et décide qu'une quote-part de la pension de retraite sera payee sur les fonds communaux.

4. Démission de Mime Vanderstreden, institutrice. — Cette question est mise à l'ordre du jour séance tenante. M. le Burgmester informs le conseil que dem derstroden est démissionnaire de ses fonctions d'instituties.

Le conseil accepte cette démission et est d'avis qu'il y a land de voler sur les fonds communax y me quote-part.

trice à l'école gardienne, fonctions qu'elle occupant depuis 1884.

Le conseil accepte cette démission et est d'avis qu'il y a lieu de voler sur les fonds communaux une quote-part de la pension de retraite de l'institutrice.

Désignation des rues dont les troiteirs seront construits, renouveles ou répares.—Le Conseil autorise le collège échevinal à faire construire des troitoirs ou à les faire renouveler et réparer là où cela est nécessaire, au fur et à mesure des ressources disponibles.

Les rues désignées, sont les rues de Menin, de Courtral, du Château, Léopold, des Berceaux, de la Gendarmerie, de Tourcoing, des Anges, du Cimetiere, de la Marilère, Curlele, Saint-Joséph et le Place Verte.

Le huis-clos est ensuite prononcé pour 4 la nomination d'un employé chargé de l'entretiend et horloge de la vill: et 2 les réclamations locchant les diverses laxes d'abonnements.

nements.

La séance redevient publique pour l'examen des comptes de la fabrique de l'église Saint-Barthèlemy (*xercice 1593).

M. le Président constate que le Conseil s'est plus en nombre, ciant donnée l'incompéteuce de plusieurs de se

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ser. Avis. Accommendation of the controller of t

LES COMBATS DE COOS

LUUX. — Jeudi 28 mai, un 2 de 3 mort pour 30 frances de piansir à 5 france chez M. Louis Deltour, café du Coree, place de l'Eghes, contre la Brasserie Saint-Eloi coing On fera battre cinq paires. Prix d'entrée cinquanimes. Mise au parc à six heures et demie.

BIBLIOGRAPHIE

Fournal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1934 ivraison (36 mai 4994). — TEXTE : Enfaut perdu par Justavo Toudouze. — Les souris fileuses. — L'École franciase d'Athènes, par Maurice Lebrun — Le grand pont de lemphis. — Le serment de Paul Marcorei, par H. "Meyer. — Frottement, roues et biles, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes. par Daniel Bellet. — LLUSTATIONS DE : A. PERIS, Myrbach, Le Blant, etc. ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la fibraire Hachette et C., 79, boulevard sint-bermain. Paris.

Le Monde Hustré, 13, quai Voltaire, Paris.—Sommare du numéro 1999 du 26 mai 1994. — Gravures. Les mois illustrés ; mai : Les cerises. — Paris : Le ceutenaire de l'École Polytechnique. — Le Président de la République passant la revue des Elèves. — La fête du Trodefro. — Portraits : M. Théodore Dubois, de l'institut. — Beaux-Arts : Au cabaret, tableau de N. Moreau de Tours. — Mode : La Mode en ma 1894. — Départements; Cambrai : Fêtes du couronnement de N.-D. de Grâce. — Chaines : l'ausguration de la statue de Lhomond. — Sénégal : Dakar : Rapatriement des tiralleurs sénégalais après la campagne du Dahomey. — Gambie : Fodé Shab.

Silab.

Texte. — Chroniques: Le Courrier de Paris, par Pierre
Véron. — Théatres, par H. Lemaire. — Musique, par A.
Boisard. — Autour de la Vélocipédie, par F. de Villemont. — Beaux-Arts: Salon de 1894, par Oivier Merson.

— Les Anglais en Gambis, par Yann. Les Peitts Colons,
par Guy Tomel. — Le Sport, par Armiduc. — La Mode,
par Luíka. — Explications des gravures, Eches, Récréations, Rébus, Revue comique, Mibliographie, Science

segonts apportés par les gens de grandes gentes la répond d'une voir les me, et sial e grandes gentes la répond d'une voir les me, et sial et grandes gentes la répond d'une voir les de grandes gentes d'event le recombilité de france. Il y aussuraire.

Il récombilité proches le service de sessessand dont de combination de la déjà abbies et qu'entement de des sessessand dont de combination de la déjà abbies et qu'entement de sessessand dont de combination de la déjà abbies et qu'entement de combination de la déjà abbies et qu'entement de la déjà abbies de la déjà abbies de la déjà de la dé

"DITES à Murray, « écrivait Sidney Smith à un de ses amis, « qué j'al été profondément impressionné, l'autre jour, de la potiesse de Miss Markham. En découpant une perdrix, j'ai fait par accident jaillir suréfié le jus, qui l'a couverte de taches, et cependant cille a est la bonté de prétendre qu'ello n'en avait pas reçu une seule goute. «

Qu'on y songe i Une dame s'habillant élégamment pour l'oreasion, dont le robe est entièrement tachée par un vieux maladroit qui était aussi étranger à l'art de découper qu'à celui de la navigation; pour lant elle retient sa mauvaise humeur. Une telle femme en sortété est véritablement une sainte, et elle aureait configérés la perdoix « d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix « d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix « d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix « d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix « d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte, et elle aureait configérés la perdoix » d'une sainte que la configére de la perdoix » d'une sainte de la perdoix » d'une sa

roins sotts es rapport! Voici ce que dit un de nos correspondants: « l'étais malade depuis trois mois et mon état ne faisait que à aggraver de plus en plus. Les médecins me traitaient pour la gastriée; lis recommandaient l'application de cataplasmes et, comme régime, la soupe et le lait, ce qui m'affaiblit bientoit à un tel point que je ne pouvais plus travailler. Je ne digérais plus rien. « Or, qu'est-ce que la gastriée l'Simplement l'indigestion aiguéo udyspepsie. La cause set généralement due à une surabondance dans les aliments, e'est-à-dire à manger au-delà des facultés digestives que nous possèdons. Les symptòmes se manifestent par ba salive piètues, la langue chargée, des aigreurs d'estouïac, un goût vicié, des maux de tête, des vértiges, des douleurs rhumatismales, le découragement, parfois un peu de jaunisse ainsi que d'autres melaisses. Par suite d'une diminution des facultés digestives, la nourriture n'est pas convenablement emmassainée dans l'estonac de manière à ce que chaque partie soil soumise à l'action du fluide digestif. Il en rèsulte une formentation et des gazou acides irritants s'en dégagent. Le malade se plaint alors d'un alouratissement, de distension, de nauses, d'actàtics et de flatuosités.

L'auteur de la lettre dont nous venons de reproduire un extrait apute ensuite : « Ma santé s'est enfin promplement rétablie par l'emploi de la Tisano américaine des Shakers; veuillez en accepter l'expression de ma reconnaissance. « Signé : « P. BEZIER, cultivateur à St-Viaud

iméricaine des Shakers; vettillez en accepter l'expres-sion de ma reconnaissance."

Signé: « P. BEZIER, cultivateur å St-Viaud (Lorre-Inférieure), le 21 décembre 1890."

" Vu pour légalisation de la rignature ci-dessus, St. Viaud, le 21 décembre 1890."

Pour le Maire; l'adjoint délègué, n'A. Bigsarn."

M. Bézier doit se féheiter d'une si prompte guéri-son, car la gastrite, ou indigestion aigué, si elle n'est combattue, est sûre de revêtir le caractère d'indiges-tion chronique, ou dyspepsie, dont le traitement est souvent très lent et tres difficile. Alors le virus se répand, par le sang, dans tout l'organisme, causant

tion chronique, ou dyspepsie, dont le traitement est souvent très lent et très difficile. Alors le virus se répand, par le sang, dans tout l'organisme, causant de nouveaux désordres tout en aggravant les maux anciens au delà de tout espoir de soulagement par aucun des traitements ordinaires. Tel est surtout le cas lorsque, comme il arrive fréquemment, le foie, les reins et la vessie sout affectés, amenant alors une véritable dégénérescence et enin la destruction de ces organes, avec les vives douleurs de la goutte et du rhimatisme. Bien que la Tisane américaine des Shakers ait été couronnée de succès dans des cas extrèmes, il est toujours beaucoup plus sage d'y evour recours dès les premiers symptômes de faiblesse ou de dérangement dans les fonctions digestives, "Veullez bien m'envoyer un flacon de votre Tisane. Comme ma famille est nombreuse, je désire en avoir constamment sous la main. Elle a guéri ma femme, qui était malade depuis sept ans. C'est pourquoi j'ai foi en votre remède. "

Signé: JOSEPH PILLIERE, cultivateur à La Péreuse, Launoy-sur-Vence (Ardennes), le 5 mars 1891.

"Vu pour légalisation de la signature de Joseph Pillière apposée ci-dessus."

Le Maire,

(Signé): « E. POTER. »

"Le Maire,

(Signé): "Le Maire,

(Signé): "E. POTIER."

Sans doute notre correspondant des Ardennes y æ
oi, et si c'est la foi qui vous manque à vous qui
isez ces lignes, écrivez à M. Oscar Fanyau, pharmaien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), qui vous
nverra gratis une brochure illustrée contenant des
aits convaincents.

aits convaincants. Prix du fiacon 4 fr. 50; 1;2 fiacon 3 fr. Dépôt — ans les principales Pharmacies. Dépôt Général — tharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille.

E10 RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT 13, contour Saint-Martin, 13 | 5this, boulevard de la Liberté, ROUBAIX LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONI On traite à forfait pour les travaux d'installa on et entretiens des appareils à l'année.

79867 Ateliers pour Réparations. 3684

A roccasion du mariage de Leurs Artesses la Princesse Joséphine de Belgique avec le Charles, viennent de paraître, pour piano: Ga Joséphine et l'État-Major, marche m dediées à Leurs Altesses Royales; ainsi que la valse Marie-Henriette et la Mazurka Orien-tale, par Mª P. Schmidt. — En vente à la libraire du Journal de Roubate, au prix de 1 fr. 75 et par la poste, 2 fr. 82063—37413

Tapis, Tentures et Linoléum

Tapis moquette Jacquard
pour salous, salies à manger, vestibules, escaliers,
foyers, portères. Spéchalité de Carpettes de
tous styles. Tapis de
table en peluche,
soie, laine et coton. Linoléum p
parquets et escalfers, dans
toutes les qua
lités.

Tapisseries fantaisies

ET DE STYLE

Pabrique

ORNEMENTS DEGLISES

EGHATTILLONNÉS

FOURNITURE FOURNITURES pour tous ouvrage

A.VIS

Heures fixées par l'Administration mu-nicipale pour l'éclairage public, du 23 au 31

mai:
Allumage à 9 heures du soir, extinction à 2 h. 1/2 du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées cl-dessus.

\$2188-37431

GOFFIN et GABEREL 48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE de Bâtiments MACONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Nouveaux PLANCHERS syst. Hennehigge EZAMONIQUES EL INCOMBUSTIBLES en acier et béton de cimen

Pierres, Marbres, Plafonnage

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE